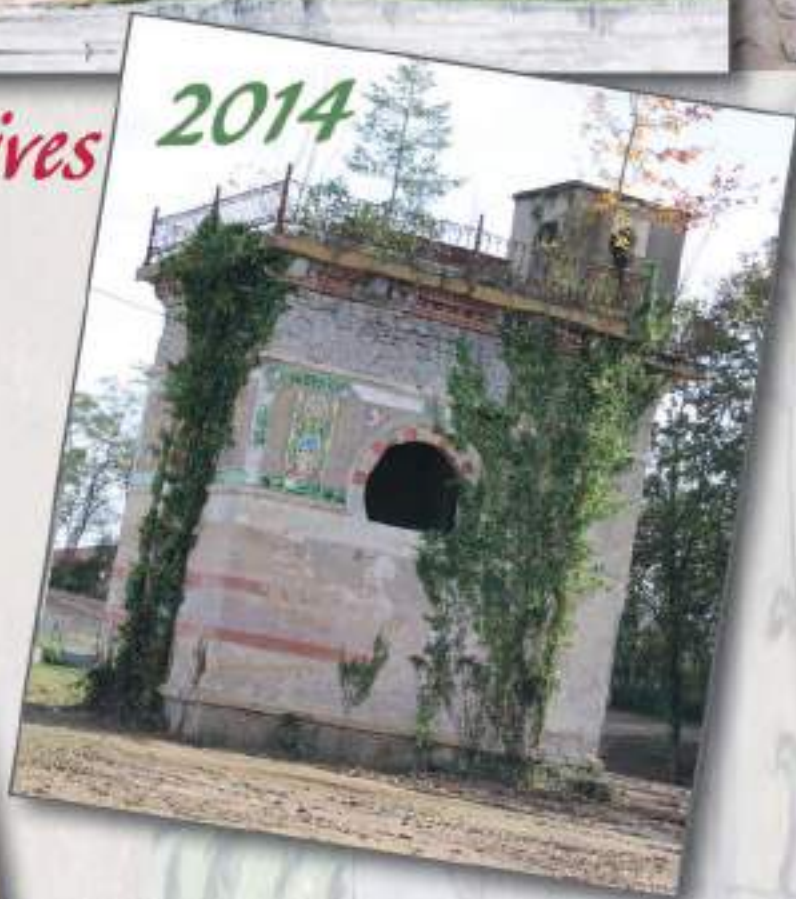
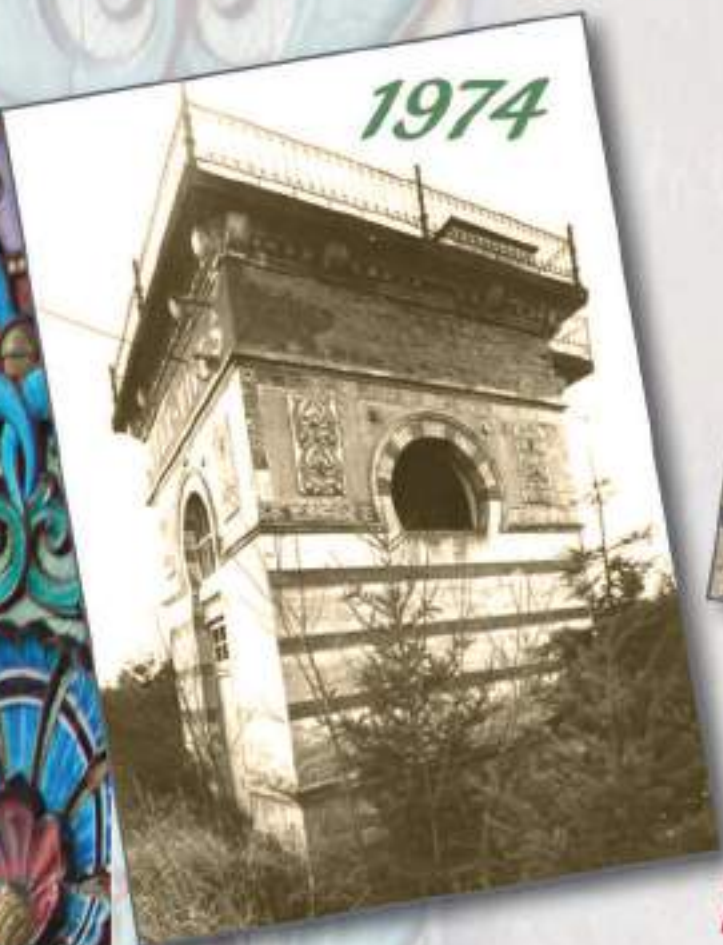


*Pavillon des Eaux Vives*



***Hauterive 2014***  
*Bulletin Municipal*

# ROUGERON & Fils

S.A.R.L.

- DÉMOLITION
- TRAVAUX PUBLICS
- LOCATION D'ENGINS ET TRANSPORT
- NÉGOCE SABLES ET GRAVIERS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN  
Tél. 04 70 59 01 17 - Fax 04 70 59 13 85  
rougeron.fils@wanadoo.fr

Entreprise de Parcs et Jardins

## SARL ANDRE ESPACES VERTS



ZAC du Davayat - 03110 ST REMY EN ROLLAT  
Tél. 04 70 99 08 32 - Fax 04 70 99 39 01  
E-mail : andreespacesvert@andreespacesverts.fr



### JCE BIOTECHNOLOGY

SOLUTIONS PERSONNALISÉES EN ISOTECHNIE POUR SALLES  
BLANCHES ET MILIEUX À ENVIRONNEMENTS CONTRÔLÉS

- Large Gamme d'Isolateurs, de Générateurs pour Stérilisation de Surface, et de Systèmes de Confinement et de Transfert Sécurisé
- Applications diverses en Pharmacie Hospitalière, Laboratoires et Instituts de Recherche, Industrie Pharmaceutique, Cosmétique et Sciences de la Vie
- Systèmes de Biodecontamination Acide Péroracétique et H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>
- Contrôle, Validation et Qualification de « process »
- Service et Assistance Technique



Bioparc Vichy Hauterive - Avenue de Saint-Yorre - F - 03270 HAUTERIVE  
www.jcebiotechnology.com - Tél +33 (0) 470 595 140 - Fax. +33 (0) 470 595 141



*Boulangerie  
Pâtisserie*  
  
*Isabelle & Guy  
DOURDOUILLE*

*4, rue de la Liberté - 03270 HAUTERIVE  
04 70 59 00 16*

# B SARL BAUD & POUIGNIER

MENUISERIE - AGENCEMENT

*Fermetures : BOIS - ALU - PVC...  
Mobilier : CUISINES - BAINS - DRESSING...*

5 rue des Bats - Z.A de l'Aréoport  
Route de Vichy  
03110 Saint Rémy-en-Rollat  
Tél. 04 70 41 90 62  
Fax 04 70 41 90 40

baud.pougnier@orange.fr



### AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE PRESLES Cité Scolaire Albert Londres



Association qui a pour objectif d'établir un réseau de relations amicales et solidaires entre les « ex » du lycée et contribuer dans la mesure de ses moyens et possibilités à apporter aide et soutien aux élèves actuels

L'AAP est affiliée à l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Collèges et Lycées Français dans le Monde  
Organisatrice du 92ème Congrès National de l'Union des « A » en 2013 à Vichy

L'Amicale propose régulièrement des visites, rencontres, animations et la journée des « Retrouvailles » qui au fil des ans a de plus en plus de succès !  
En 2015 ce sera le 27 juin dans un lieu insolite et agréable avec ambiance festive et dansante...

**Vous êtes ancien élève du Lycée, venez nous rejoindre !**

Plus de renseignements sur [www.aapresles-congres2013.fr](http://www.aapresles-congres2013.fr)  
ou par courriel à l'adresse suivante : [aapresles-congres2013@live.fr](mailto:aapresles-congres2013@live.fr)

Bernard Frélastre Président et le bureau AAP



## G.A.P.M.A.

*Gestion - Aménagement de Parcs  
et Milieux Aquatiques*

**HAUTERIVE**

**CREATION - ENTRETIEN - ELAGAGE  
CREATION DE BASSINS  
ENTREPRISE TOURTIER ESPACES VERTS**

(Entreprise agréée service à la personne)  
Crédit impôt 50%

Pierre Louis TOURTIER  
29 rue des Sables 03270 HAUTERIVE  
Tél : 06 88 16 28 66



**VICHY**

1-3 Rue de l'Emballage  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de  
14h à 17h30

N°Cristal 09 69 39 49 65  
APPEL NON SURTAXE

**Assurer - Financer - Protéger**

[www.macif.fr](http://www.macif.fr)



L'année 2014 marque le début d'un nouveau mandat de 6 ans suite aux élections municipales du mois de mars. Les Hauterivois ont fait confiance en majorité à la liste que j'avais l'honneur de conduire et fait nouveau de par la loi qui a introduit la proportionnalité pour les communes de plus de 1 000 habitants, les trois personnes placées à la tête de la liste concurrente siègent au Conseil Municipal.

La réforme électorale concernait également la Communauté d'Agglomération. La représentation de chacune des communes tient compte, plus que précédemment, du nombre d'habitants. De plus, pour les communes de plus de 1 000 habitants, les délégués ont été élus en même temps que le Conseil Municipal. Hauterive compte 2 délégués : Marilyne MORGAND et Serge DELABRE à qui j'ai laissé mon siège (je m'y étais engagé pour rester fidèle à mes convictions sur le non cumul des mandats).

Passés la campagne électorale et le scrutin qui se sont déroulés dans le respect mutuel des candidats, le nouveau Conseil Municipal a établi un règlement intérieur et constitué les commissions auxquelles peuvent participer activement les élus de l'opposition, tout cela dans le but d'instaurer des débats constructifs visant à accompagner au mieux le développement de notre commune et à améliorer le cadre de vie de ses habitants et de prendre des décisions avec comme seule motivation : **l'intérêt général**.

Cette façon de travailler a permis de réaliser sans retard les investissements prévus en début d'année et de mettre en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée de septembre dans les meilleures conditions possibles en fédérant toutes les bonnes volontés.

## L'Equipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2015.

**La cérémonie des vœux aura lieu : le samedi 10 janvier 2015 à 11 h à la Mairie. L'ensemble des Hauterivois et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à venir déguster en clôture de la cérémonie, la galette des rois.**

Page de couverture : L'usine de mise en bouteilles dite Sources du Hamman et Source des Eaux Vives a été construite dans le quart du 19<sup>ème</sup> siècle. Avant 1920, elle comprenait 3 bâtiments distincts, au centre le pavillon des Sources du Hamman, à gauche le pavillon des Eaux Vives, à droite le chalet d'habitation, dans un vaste parc planté d'arbres et clos de murs. Entre 1920 et 1925, la construction du chemin de fer entraîne la disparition du chalet. En 1971, les deux autres pavillons sont abandonnés, celui des Eaux Vives a perdu son toit dit le «chapeau chinois» sur le belvédère. Entre 1974 et 1982 le pavillon du Hamman a été détruit pour laisser place à la RD131 qui relie Hauterive à Saint Yorre. Seuls, les vestiges du Pavillon des Eaux Vives restent visibles.

La révision du PLU se poursuit. Bientôt, une réunion publique permettra de présenter l'ébauche du futur zonage. D'ores et déjà, je tiens à vous informer que les règles imposées par les nouvelles lois surtout en matière environnementale conduisent à limiter l'extension des zones urbanisées à l'extérieur du bourg.

Le chantier du Contournement Sud-ouest de Vichy est bien avancé. Sauf imprévus, la nouvelle route sera livrée fin 2015. L'aménagement foncier lié à cet ouvrage est terminé. La prise de possession des nouvelles parcelles par les propriétaires est en cours. Par contre, les travaux connexes ne pourront être programmés qu'à compter du printemps 2015 après que toutes les autorisations administratives soient accordées et devraient s'étaler sur plusieurs mois.

Au cours de l'année 2015, le Conseil Municipal va lancer l'étude de l'aménagement du quartier de l'église prévu dans le cadre du CCAB (Contrat Communal d'Aménagement du Bourg) signé avec le Département et VVA en 2007, pour une réalisation au cours de l'année 2016.

Une réflexion est menée pour aménager l'ancien bureau de poste en bibliothèque et salle annexe aux écoles.

Par l'intermédiaire de l'organisme intercommunal EPF SMAF (Etablissement Public Foncier – Société Mixte d'Aménagement Foncier) d'Auvergne, la commune va se porter acquéreur de terrains : ceux appartenant à la SCBV à l'entrée nord du bourg avec l'idée d'en faire un espace public, la parcelle jouxtant la résidence des « Allées du Bourg », rue de la Gare, pour créer une nouvelle voie et des lots constructibles et, enfin la surface de terre qui restait à acquérir dans la zone artisanale de la rue des Bourses pour constituer une réserve foncière destinée à accueillir de nouvelles entreprises.

Ces opérations s'inscrivent dans la volonté de développer au mieux Hauterive et de mener les projets selon un rythme qui respecte les capacités de financement de la collectivité sans augmenter la pression fiscale.

Ces propos sur le présent et l'avenir de notre commune ne me font pas pour autant oublier de vous souhaiter, au nom de l'ensemble de la municipalité, de joyeuses fêtes, ni de vous adresser, à vous et à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour 2015.

Didier CORRE

## Au mois de mai, Mme Lina DESCHAMPS a fêté ses 105 printemps



**Ouverture du Secrétariat de Mairie pendant les fêtes de fin d'année (période du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015).**

**Le Secrétariat de mairie sera ouvert les :  
mardi 23/12/2014 (toute la journée) - mercredi 24/12/2014 (toute la journée)  
lundi 29/12/2014 de 13h30 à 16h30**

## Budget de Fonctionnement : 753 851 €

### Dépenses

Charges générales  
176 857 €

Frais de personnel  
349 300 €

Atténuations de produits  
4 315 €

Autres charges de gestion  
84 100 €

Charges financières  
10 500 €

Charges exceptionnelles  
200 €

Dépenses imprévues  
6 900 €

Autofinancement  
121 679 €

### Recettes

Prestations de services  
8 755 €

Contributions directes  
402 000 €

Autres taxes  
44 820 €

Dotations, subventions et participations  
168 449 €

Autres produits de gestion courante  
24 000 €

Remboursements s/ rémunérations personnel  
8 000 €

Produits exceptionnels  
4 000 €

Résultat reporté  
71 827 €

## Budget d'Investissement : 408 226 €

### Dépenses

Restes à réaliser  
43 375 €

Achat tracteur  
85 000 €

Travaux performance énergétique  
63 735 €

Achat matériels divers  
2 500 €

Achat matériel et outillage technique  
2 000 €

Création plateforme hangar  
3 000 €

Résultat reporté  
117 707 €

Dépôts et cautionnement reçus  
1 792 €

Emprunts et dettes assimilés  
82 000 €

Dépenses imprévues  
7 117 €

### Recettes

Restes à réaliser  
3 315 €

FCTVA  
11 700 €

TLE  
2 000 €

Excédent de fonctionnement capitalisé  
157 767 €

Dépôts et cautionnements reçus  
1 792 €

Subventions demandées  
53 273 €

Emprunts et dettes assimilés  
56 700 €

Virement de la section de fonctionnement  
121 679 €

Les principaux investissements du budget 2014 sont l'acquisition d'un tracteur neuf après 28 ans de bons et loyaux services de l'ancien, le remplacement des fenêtres et volets du bâtiment de la mairie et l'achat de petits matériels pour les services techniques.

# Vichy Val d'Allier Développement, l'Agence de développement économique

« VOUS AVEZ UNE IDÉE, VOUS ÊTES PORTEUR D'UN PROJET, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER ! »

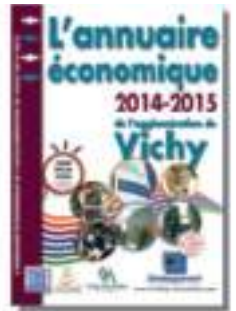


Vichy Val d'Allier Développement est l'Agence de développement économique de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier. Elle est la principale porte d'entrée pour tous porteurs de projet ou entreprises souhaitant créer ou se développer sur l'agglomération, et en particulier sur votre commune.

Chaque année l'Agence traite environ 240 dossiers, pour une moyenne de 100 emplois créés dès leur installation.

## Principales missions de VICHY VAL D'ALLIER DÉVELOPPEMENT :

- **Accueil, accompagnement** des investisseurs et porteurs de projet : aide au montage juridique et financier des projets en lien avec les organismes spécialisés et nos partenaires locaux, départementaux et régionaux.
- **Assistance** aux entreprises en phase d'installation et de développement sur le territoire de Vichy Val d'Allier : recherche de locaux, partenaires, réseaux, communication...
- **Promotion** du territoire communautaire lors de salons et manifestations externes à vocation économique.
- Actions de **prospection** externe notamment ciblée sur les secteurs d'activités en phase avec l'économie du bassin.
- **Information et communication économique** : édition annuelle en septembre de l'annuaire économique de l'agglomération de Vichy Val d'Allier, recensant 1 700 fiches de contacts d'entreprises et d'adresses utiles. Il est notamment disponible auprès de l'Agence à l'Hôtel d'agglomération, ainsi qu'auprès de votre mairie. Les informations contenues dans cet outil sont également reprises et mises à jour quotidiennement sur le site internet de l'Agence : [www.vichy-economie.com](http://www.vichy-economie.com).



## VICHY VAL D'ALLIER DÉVELOPPEMENT vous accompagne à chaque étape de votre projet,



La zone d'activités du Bioparc à Hauterive, dédiée à la Santé-Beauté-Forme, Biomédical et Alimentation-Santé

Vichy Val d'Allier Développement a installé et accompagné les entreprises présentes sur la zone d'activités du Bioparc (12 entreprises, 140 emplois) mais aussi celles qui ont ensuite poursuivi leur développement sur l'agglomération (Planète Bleue, Idhra, Ulimed...).

Diverses entreprises sont installées sur Hauterive : Siemac (conception et fabrication d'emballages industriels bois pour expéditions maritimes, aériennes ou terrestres, fabrication de sauts d'obstacles pour équitation), Forges de Margerides (conception et fabrication de matériels et accessoires pour la motoculture de plaisance), Centre Palette Service (achat, vente, fabrication et transformation de tous produits d'emballage, de stockage, de manutention), Atea (réalisation de projets dans les domaines de l'électricité, automatisme, mécanique, métallerie/tôlerie, tuyauterie, maintenance), Adrexo (distribution de journaux gratuits et tous documents publicitaires distribués en boîtes aux lettres), Metanor (fabrication de produits tréfilés), MG Print (sérigraphie numérique et traditionnelle sur tous supports), Rue de la cuisine (vente et pose de cuisines et salles de bains)...

L'Agence de développement a accompagné une majorité d'entre elles.

En savoir plus sur la zone d'activités du Bioparc et ses entreprises : [www.bioparc.com](http://www.bioparc.com)

Vous avez des locaux professionnels à louer ? Nous en assurons gratuitement la promotion.  
Vous recherchez des locaux professionnels ? Notre base de données peut vous y aider.

VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT  
9, place Charles de Gaulle  
BP 52337 - 03203 VICHY Cedex  
Tél. : 04 70 96 57 80 - Fax : 04 70 96 57 11  
E-mail : [vvdeveloppement@vichy-economie.com](mailto:vvdeveloppement@vichy-economie.com)  
Site web : [www.vichy-economie.com](http://www.vichy-economie.com)



## Informations SICTOM :

- **Collecte des ordures ménagères** : la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et bacs/sacs jaunes) ne sera pas effectuée les 25 décembre 2014, 1er janvier et 1er mai 2015. Le ramassage sera reporté au samedi suivant. La collecte des objets encombrants et des épaves se tiendra le jeudi 15 mars 2015 (inscriptions en Mairie).
- **Distribution des sacs jaunes** : en 2015, les sacs jaunes seront distribués au porte à porte sur l'ensemble de la commune d'Hauterive, pendant le mois de juillet 2015. Les usagers pourront toutefois se rendre au camping-car info présent sur le marché de St Yorre les premiers mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), de 8 h 30 à 12 h 30.

# REALISATIONS 2014

## ACQUISITION DE MATERIEL :

Malgré un entretien régulier et rigoureux, le tracteur «RENAULT 78 CV» acheté en 1987 avec chargeur, benne à terre et lame niveleuse nécessitait des réparations trop coûteuses par rapport à sa valeur.

Le Conseil Municipal a donc pris la décision de le remplacer, de profiter de cette circonstance pour l'équiper d'outils nécessaires qui complètent ceux existants et, pour cela, a chargé une commission composée de plusieurs élus et d'un employé communal, Laurent DEPALLE qui en est le principal utilisateur au sein des services techniques

Cette commission dont l'avis a été validé au mois de mai par le Conseil Municipal, a pris le temps de comparer les propositions faites par 4 concessionnaires régionaux et a donc finalement choisi d'acquérir, auprès des Ets DIONNET ET GORCE de Beaumont-lès-Randan (63), un tracteur de la marque « SAME » d'une puissance de 88 CV équipé d'un chargeur frontal avec benne d'1,80 m et lève-palettes, et d'un relevage avant sur lequel s'attellent les nouveaux outils que constituent : une balayeuse ramasseuse « RABAUD MULTINET » de 2,40 m avec balai latéral de 600 mm pour le nettoyage des rues et une lame frontale de déneigement « RABAUD SNOWNET » d'une largeur de 2,20 m qui, avec la saleuse acquise en 2008, devrait permettre de dégager, lors des chutes de neige, les routes de façon très efficace.



Le montant de l'ensemble s'élève à 78 000,00 € TTC financé par la reprise de l'ancien tracteur d'une valeur de 13 200,00 €, par le Fonds 1 du Département calculé forfaitairement pour 2014 à 6 340,00 € et par un emprunt « AGILOR » du Crédit Agricole de 57 000,00 € remboursable en 5 annuités au taux fixe de 1,86% et par autofinancement pour le solde.

## TRAVAUX DE BÂTIMENTS :

### \* Château des Cours :

Cette année, pour compléter la série de travaux de rénovation entrepris depuis plus de 15 ans sur le Château des Cours (qui abrite la mairie et la plupart des salles communales sur 3 niveaux) et pour réaliser de substantielles économies d'énergie, un important programme d'investissement a été engagé.

Fin août, début septembre l'entreprise « SARL PORSENNA JPG » de Cusset a mis en service une nouvelle chaudière à gaz en remplacement de celle existante, âgée de plus de 20 ans, à la technologie largement dépassée et très consommatrice d'énergie.

Simultanément l'entreprise « SUR MESURE » d'Hauterive, retenue par le Conseil Municipal, a installé des fenêtres à double vitrage en remplacement de celles très peu isolantes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage ainsi que celles qui restaient à changer au rez-de-chaussée accompagnées pour ces dernières de volets extérieurs roulants électriques.

### \* Écoles

Profitant de crédits disponibles sur les travaux de bâtiments en 2014, le Conseil Municipal a fait changer par l'entreprise « SUR MESURE » 3 fenêtres en très mauvais état de la classe de CP au 1<sup>er</sup> étage de l'école maternelle.

L'ensemble de ces travaux destinés aux économies d'énergie a coûté 63 375,00 € TTC et a bénéficié d'une subvention départementale accordée au titre du Fonds 2 d'un montant de 13 747,00 € et d'une aide octroyée par VVA dans le cadre du FICT de 14 186,00 €.

### \* Cantine :

Dans le courant de l'été, les employés communaux ont réalisé la rampe d'accès extérieur pour les personnes à mobilité réduite. Tous les bâtiments communaux sont maintenant en règle avec la loi sur l'accessibilité.

Le montant des fournitures nécessaires s'est élevé à 1 700,00 €.



## ETAT CIVIL du du 17/10/2013 au 31/10/2014

### NAISSANCES :

- Naël, Sébastien CARADOSSI né le 28 octobre 2013
- Aurélien, Eliot JAHRLING né le 30 novembre 2013
- Gabriel, Pierre BONNET né le 13 janvier 2014
- Enzo COUGNET né le 21 janvier 2014
- Elliott, Alex LAFOND né le 1er février 2014
- Axel CHAZAL né le 4 avril 2014
- Pierre MOUGENEL né le 13 avril 2014
- Louis, Guy, Claude BRELY né le 1er mai 2014
- Thibault PAPUT né le 18 mai 2014
- Nathanaël, Jean SAGEOT né le 6 juin 2014
- Elise, Hélène CHAMPION née le 13 juillet 2014
- Yliana LABAT née le 9 août 2014



### MARIAGES :

- Jérôme, André, Roger DELOURME et Marie LESPINASSE le 7 juin 2014
- Jean-Luc, Maurice AVIGNON et Lucienne, Paulette ANTONIO LE 28 juin 2014
- Damien CHEVAUDONNA et Lucy, Pascale, Sandrine MOSNIER le 13 septembre 2014



### DECES :

- Félicité, Marie, Josèphe LOMBART vve LOUCHET décédée le 2 décembre 2013
- Grégoire LACOGNE décédé le 9 décembre 2013
- Marcel DESCHAMPS décédé le 24 décembre 2013
- Roger, Benoit, Pierre DACHEZ décédé le 10 mars 2014
- Yolande LHERITIER vve MARTIN décédée le 20 mars 2014
- Jocelyne, Aimée, Renée ROGER décédée le 25 mars 2014
- Jean, Pierre DEVAUX décédé le 29 mars 2014
- Eliane, Marie DELAUME ép. DESCHAMPS décédée le 1er mai 2014
- Marguerite, Geneviève BONIN vve CHAMBOSSE décédée le 22 juillet 2014
- Jean JOURDAN décédé le 25 septembre 2014

### Informations en cas de crue :

Dès la 1ère alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur d'eau et de débit.

Ce service est disponible sur le site : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

ou par téléphone : **04 70 48 30 56**

Informations relayées également sur le site internet de la commune : [www.mairie-hauterive.fr](http://www.mairie-hauterive.fr)

## Déchetterie de Saint-Yorre - Tél. 06 85 01 72 15

**HORAIRES D'ETE : du 1er mars au 31 octobre :**

**Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

**Samedi de 8h à 12 h et de 14h à 17h.**

**HORAIRES D'HIVER : du 1er novembre au 28 février :**

**Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h**

**et de 13h30 à 17h.**

### AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SOUTIEN

Conseil Orientation aux Personnes (ADASCOP) :  
permanence de l'association le 3ème lundi de chaque mois  
de 13 h 30 à 15 h 30. ADASCOP - 41 rue Paul Devaux -  
03200 VICHY - Tél. 04 43 03 38 66 - <http://www.adascop.fr>

### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et  
le vendredi de 13 h 30 à 17 h.  
Permanences de chaque élu affichées en Mairie.  
Tél 04 70 59 00 13 – Fax 04 70 59 00 72  
E-mail : [mairie.hauterive@wanadoo.fr](mailto:mairie.hauterive@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-hauterive.fr](http://www.mairie-hauterive.fr)

### RELAIS POSTE :

Le Cottage – 62 rue de la République  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.  
Samedi de 7 h 30 à 12 h 30.  
Dimanche de 8 h à 12 h 30.

### SERVICE SOCIAL :

Permanence de l'Assistante Sociale (Mme LEFEBVRE) les 1er et  
3ème mardis de chaque mois de 15 h à 16 h en Mairie.  
Possibilité de la joindre au 04 70 58 49 10.

### GARDERIE SCOLAIRE :

Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30,  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis  
de 7 h 30 à 8 h 50.  
Elle est située dans le groupe scolaire, rue de la République.  
Conditions et vente de tickets en Mairie.

### PORTAGE DE PLATEAUX REPAS À DOMICILE :

Tous les jours de l'année pour le repas de midi.  
Conditions et inscriptions en Mairie.

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Communes de St Yorre – Busset – Mariol – Hauterive – Ris  
Renseignements :  
Nathalie GRIVEAUD – Place du Marché – 03270 ST YORRE  
Tél. 04 70 59 49 16  
Mail : [ram-saint-yorre@wanadoo.fr](mailto:ram-saint-yorre@wanadoo.fr)  
Permanences : lundi, mardi, jeudi 13 h 00 à 17 h 00 – mercredi de  
8 h 30 à 12 h 30 – vendredi de 13 h 00 à 17 h 00 sur RDV

### TRANSPORT : MOBIVIE

Une offre globale de transport : [www.mobivie.fr](http://www.mobivie.fr)  
Kiosque MobiVie – Place Charles de Gaulle  
03200 VICHY – Tél 04 70 97 81 29  
Ouverture : du lundi au jeudi :  
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 18 h 00  
Les vendredi et samedi :  
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 17 h 00



### SERVICE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT :

Le service de l'eau est géré par le SIVOM  
de la Vallée du Sichon à Busset (04 70 59 45 67).  
Le service d'assainissement est géré par  
Vichy Val d'Allier (04 70 30 58 90).

### CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'ESCUROLLES :

Se renseigner à la Mairie de Vichy 04 70 30 17 17

### ORDRE DES AVOCATS :

Consultation gratuite.  
Prendre rendez-vous au 04 70 98 39 18

# Ecole des Sources



## La nouvelle équipe



Cette année notre équipe est stable, hormis l'arrivée de Mme Genin qui remplace Mme Labaye repartie en Corrèze. Il est toujours agréable de travailler à Hauterive avec une municipalité investie et à l'écoute de son école, pour le bien-être des petits hauterivois...

Mme Genin, arrivée du Puy-de-Dôme, a su rapidement s'intégrer à l'équipe éducative pour notre plus grand plaisir.

### Effectifs - Classe pilote

L'école compte cette année 135 enfants et accueillera à terme (dernière rentrée en janvier) 6 TPS (enfants de 2 ans) dans une classe aménagée de PS / TPS dont Mmes Rico et Deschatre auront la charge pédagogique partagée cette année.

Pour rappel, cette classe est appelée "pilote", car les enfants sont accueillis dans un environnement le plus adapté possible à des petits de 2-3 ans, avec des approches pédagogiques très spécifiques.

### Projets de l'année

Echanges avec la maison de retraite ORPEA, spectacle Tintamarre, spectacle VVA jeune public, piscine, prévention routière, «école et cinéma» pour les 2 classes de Mmes Chenal & Péronny, interventions de musiques vivantes, rencontre sportive Busset-Hauterive, petit-déjeuner à l'école, Téléthon, fête de l'école et portes ouvertes, .... Il y en aura pour tous les niveaux de classe, et même pour les parents !!!!!!!

### Changement de rythmes scolaires

La mise en place de ce changement s'est plutôt bien déroulée, avec les activités périscolaires qui ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Des petits "réglages" sont à effectuer, mais la commission mise en place par l'équipe municipale est active en ce sens.



La Ligue de l'Enseignement de l'Allier recherche des bénévoles pour intervenir sur la commune d'Hauterive dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Les bénévoles, interviendront auprès des enfants de l'école des Sources, pour leur offrir une lecture plaisir. Pour tout renseignement, contacter la Ligue de l'Enseignement au 04 70 46 84 52.



## Restaurant Scolaire



10 965 repas «enfants» et 186 repas «adultes», avec une moyenne de 81 repas quotidiens ont été servis pendant l'année scolaire 2013/2014. Les repas sont confectionnés sur place ce qui garantit des menus toujours appréciés avec des produits frais.

Pour un ticket repas vendu 2,50 €, Martine Berthet, gérante et responsable des achats, doit veiller aux prix des produits lors des commandes, ainsi qu'à l'équilibre alimentaire des repas. Vous pouvez retrouver les menus de la semaine sur [www.mairie-hauterive.fr](http://www.mairie-hauterive.fr), rubrique Cantine.





# Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Depuis la rentrée 2014, l'école des Sources fonctionne selon les nouveaux rythmes scolaires imposés à toutes les écoles publiques de France par le ministère de l'Education Nationale. En s'appuyant sur un certain nombre de constats et d'études, il s'avère que les écoliers français ont le plus petit nombre de jours de classe, les journées les plus chargées et des temps de classe inadaptés aux apprentissages.

La mairie et l'école de Hauterive ont choisi, courant 2013 de retenir les jours et horaires suivants :

- lundi et jeudi : 8h30/12h et 14h/16h30
- mercredi : 9h/12h
- mardi et vendredi : 8h30/12h et 14h/15h

La mairie a préféré se laisser le temps de la réflexion pour mettre en place ces nouveaux horaires à la rentrée 2014 et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 15h à 16h30 les mardis et vendredis.

Au printemps 2014, le conseil municipal a voté deux grandes options : qualité et gratuité.

Les contraintes budgétaires et réglementaires auraient pu conduire les élus à mettre en place la réforme à minima. Il n'en a rien été.

**Qualité :** Bien au contraire, ils ont choisi de se donner les moyens d'offrir aux enfants de maternelles et de primaires des activités riches et variées : activités manuelles, création de jeux, découverte de la nature, sports (tennis de table, athlétisme, foot), musique, jeux collectifs, jeux de société, aide aux devoirs, etc.

Pour conduire tous ces projets, il est fait appel au personnel communal formé, à des animatrices embauchées spécialement, à des éducateurs sportifs des clubs Hauterivois (foot et tennis de table) et à des intervenants extérieurs spécialisés (musique, athlétisme, nature, etc).

**Gratuité :** Malgré le coût important de ce dispositif, 20 000€/an soit environ 160€/enfant, la municipalité a opté pour la gratuité aux familles. Des aides de l'état et de la CAF sont prévues pour une voire deux années. Un choix différent sera peut-être à faire si ces aides devaient disparaître ou diminuer.

En résumé, on peut dire que c'est la cohérence qui a été recherchée pour la journée de l'enfant : école, restauration, garderie et temps d'activités sont organisés pour qu'il se sente bien pendant tout ce temps passé hors de la famille.



# Associations Associations



## Association des parents d'élèves

Le nouveau bureau a été élu le 6 octobre 2014. Il se compose de :

Marie-Madeleine KHERROUBI - Présidente

Céline ATRUX - Vice-présidente

Laure FAYOLLET - Secrétaire

Nazaré GALLI - Secrétaire adjointe

Angélique OLMEDO - Trésorière

Thierry MINGUE-LOWE - Trésorier adjoint

Cette année, l'association participera aux diverses sorties et activités pédagogiques proposées par l'école. Le loto a eu lieu le 23 novembre 2014. Il est envisagé une vente de calendrier pour Noël, un carnaval au printemps et la fête de l'école de fin d'année en juin 2015.

L'association tient à remercier tous les parents qui apportent leur aide et leur soutien. Sans eux, elle ne pourrait continuer d'exister.

## Sapeurs pompiers



Le centre des sapeurs pompiers de Saint-Yorre qui intervient essentiellement sur les communes de Saint-Yorre, Hauterive, Mariol et Busset voit actuellement son activité diminuer d'environ 20 %. La majorité des appels est traitée pour des assistances à personnes (malaises, blessés, accidents de circulation, malaise cardiaque, intoxication....).

Quelques chiffres au 1<sup>er</sup> novembre 2014 (par rapport à la même période en 2013) :

- Baisse de l'activité opérationnelle du centre de secours d'environ 20 % avec 217 interventions.
- Maintien du nombre d'interventions sur Hauterive (34 interventions).
- Le secours à personnes représente plus de 80 % de nos interventions.

L'effectif est composé actuellement de 26 sapeurs pompiers volontaires, d'un médecin et de deux infirmiers sapeurs-pompiers rattachés tous les trois au SSSM (Service de Santé et de Secours Médical).

Pour autant, nous recherchons toujours des personnes disponibles afin de gonfler cet effectif et de pouvoir mieux servir les départs en interventions.

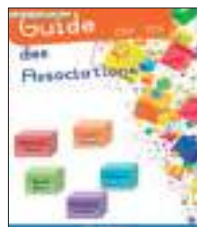
Comme chaque année, le centre de secours et l'amicale participent aux manifestations et commémorations d'Hauterive et remercient la commune de son accueil chaleureux, permettant à tous d'avoir une étroite collaboration et d'entretenir de très bonnes relations.

Contact :

Lieutenant FRADIN Pascal - Tél : 04 70 59 44 72 - 1 rue de la Verrerie - 03270 SAINT-YORRE



## Forum des Associations



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé le forum des associations hauterivoises, quelles soient culturelles, sportives ou liées à l'enfance ! Le forum avait pour but d'actualiser le « Guide du Nouvel Arrivant », afin que les nouveaux hauterivois puissent prendre connaissance des services offerts par la commune, tant en matière d'associations, que d'administration, ou de santé. Ce guide sera disponible à la Mairie dès le mois de janvier et sur le site internet de la commune : [www.mairie-hauterive.fr](http://www.mairie-hauterive.fr). Le Comité des Fêtes avait également convié Claude BARTHOULOT qui a présenté aux associations le nouveau billet de 10 €.

## Fête des voisins - Repas de classe



Les Allées du Bourg



Les Favards - les Caires



Quartier de la Mairie



Classes 64-65

## CCAS

### Repas de fin d'année et colis de Noël

Comme chaque année, nos séniors de 70 ans et plus n'ont pas été oubliés.

Les personnes présentes au repas ont apprécié ce moment de convivialité qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Le concert organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de la Chorale du Club des 3 Printemps et de l'Eveil Randannais se tiendra cette année au 1<sup>er</sup> semestre 2015.



**Théâtre :** Les Copains du Champala étaient de retour à Hauterive pour le plus grand bonheur de tous.

Ambiance torride, fou-rire assuré, 4 heures de spectacle qui défilent sans que l'ennui nous gagne.

De la pièce comique «Gros Loulou» de Pascal Jérôme à la farce paysane «La Grange du Guste», écrite par René Burnol en passant par les chansons, tout concourrait à faire en sorte que la soirée soit encore une fois de plus inoubliable. Merci à tous les acteurs !!!

Rendez-vous le **6 mars 2015** pour leur prochaine représentation.



## Grand Prix Cycliste :

Une nouvelle fois, la formation «Team-Pro Immo Nicolas Roux» a trouvé le vainqueur du Grand Prix de Pâques parmi ses adhérents : Martin LAAS.

Ce coureur venu d'Estonie s'est joué d'un peloton impuissant face à sa force impressionnante dans les derniers mètres.

Sur un circuit de 1,9 km à effectuer 45 fois, il a jailli dans la longue ligne droite pour parachever le travail préparatoire de son équipe.

Après 9 tours, la course a été lancée. Au terme d'une arrivée groupée, Martin LAAS exprimait toute sa puissance pour s'imposer. Après avoir disputé récemment le Tour de Flandres Espoir, il s'alignera prochainement au Tour de Saône et Loire.

## Escapade à Paris pour les membres du Comité des Fêtes :

En ce dernier jour du mois de mai, les membres du Comité des Fêtes, sous la houlette de leur Présidente, Claudine CAUCHARD, ont fait une escapade d'une journée à Paris.

Première destination, le Lycée Henri IV où ils ont été accueillis chaleureusement par Patrice CORRE, Proviseur.

Successivement dénommé Ecole Centrale du Panthéon en 1796, en passant par Lycée Napoléon, Lycée Corneille, il prend sa dénomination définitive de Lycée Henri IV en 1873.

La visite s'est poursuivie par une découverte du Panthéon, lieu de culte sous le premier Empire et sous la première Restauration, puis sous le Second Empire, le Panthéon devient définitivement le lieu de commémoration des Grands Hommes de la Nation au début de la IIIème République. Sa crypte abrite les sépultures de 71 Grands Hommes, de Voltaire à Victor Hugo, d'Emile Zola à Jean Moulin, de Louis Braille à Victor Schoelcher, ainsi que le coeur de Léon Gambetta.

La visite s'est ensuite poursuivie par l'Abbaye Royale Sainte-Geneviève et par un tour panoramique de Paris où les plus grands monuments se disputent la place avec les jardins publics.

Une belle journée ensoleillée, partagée dans la bonne humeur et la convivialité !



## Feux de la St Jean et remise des récompenses du concours d'épouvantails

étaient au programme du Comité des fêtes, en cette fête de la musique.

Aux abords de la salle des fêtes, l'immense bûcher préparé par Daniel Saux, Jean-Claude Cauchard, Gérard Faure, Julien Aerdaen, Serge Delabre a attiré la curiosité.

Le public est venu se masser nombreux et attendre son embrasement par Sono Pro Concept et ses cracheurs de feu, Max et Jean Marie. A 22 h 30, ces derniers ont lancé leurs premières flammes et ont embrasé ensuite le bûcher.

A la suite de ce spectacle fascinant, le Comité des Fêtes remettait aux participants du premier concours d'épouvantails quelques récompenses.

Le premier prix est revenu à Daniel Saux. Un prix spécial a été décerné aux enfants de maternelles, un goûter leur a été offert. Les autres participants étaient : M. et Mme Debout, Mme Biagini, M. et Mme Paquelier, M. et Mme Savey, M. et Mme Cougnet.



**Bourse aux jouets, pot au feu party et fête de la pomme au programme cette année :** Le jus de pommes, les tartes et chaussons "maison" confectionnés avec amour par Christian et Didier, ont ravi le palais des nombreux visiteurs. Les plus petits ont pu participer à une "leçon de choses" grandeur nature autour de la pomme, de la râpe et du presseur.

**Fête Patronale :** 60 doublettes ont participé au concours de Pétanque qui ouvrait les festivités le vendredi.

Samedi après-midi, différentes animations attendaient Parents et Enfants. A la tombée de la nuit, les Sapeurs Pompiers, les cracheurs de feu accompagnaient la retraite aux flambeaux. L'union Musicale de Saint-Yorre donnait le rythme. Déjà le feu d'artifice crépitait et captivait tous les regards. La nuit s'est terminée sur la piste de danse.

Le dimanche, 350 brocanteurs ont envahi les abords de la mairie. 70 convives ont dégusté le succulent repas concocté par le Gourmet Fiolant.

L'Association Claq'N'Show et leur animation cabaret a enchanté les visiteurs. Many dance N'Roll entraîna le public dans un madison endiablé. Après avoir enfilé la tenue réglementaire et l'A.R.I (Appareil Respiratoire Isolant), les pompiers emmenaient les courageux dans une tente enfumée qui découvraient les rudiments pour en sortir.

Marie-France Boeuf, Jean-Louis Champredon et Jacques Muller, artistes peintres, exposaient leurs superbes œuvres.

Philippe Fradin attendait le public pour présenter sa maquette de l'Arrivée du Tour de France. Mr Gauthier et Mr Juge de l'association "Les Amis des Arbres" renseignaient sur la taille des arbres et proposaient des cours gratuits d'Arboriculture. Mr Paquelier de l'Atelier Belle Fortune présentait ses créations de bijoux.

Les Anciens Tracteurs de la Limagne ont dû donner beaucoup d'explications sur leurs curieuses machines.

Claudine Cauchard, Présidente du Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles et les associations pour leur participation active qui a contribué à la réussite de la fête patronale.



## La Récré



L'association La Récré a repris ses activités le 9 septembre 2014 à la salle des fêtes, sous forme d'ateliers :

- Atelier enfants 6/10 ans : 17H15/18H15
- Atelier enfants 11/14 ans : 18H15/19H30
- Atelier adultes et Cie Multi'arts : 19H30/21H30

Les ateliers seront découpés en 3 cycles de 8 séances :

Cycle 1 BOLAS : avec différents modèles (ruban, foulard, lumineux, balles).

Cycle 2 COMEDIE : cette année l'atelier comédie développera le travail de « l'improvisation » ceci afin de permettre à chacun de développer son imaginaire et d'exprimer sa propre créativité.

Cycle 3 CHANT – DANSE – PERCUSSIONS : choix commun d'une chanson par groupe.

Initiation à la percussion. Travail d'expression corporelle, développement chorégraphique avec pour base : l'improvisation.

A ces 3 cycles viendront s'ajouter 2 séances consacrées au maquillage de scène. Il restera 10 séances pour monter le spectacle de fin d'année.

L'association vous rappelle qu'elle est à votre disposition pour toutes animations avec sa cie Multi'arts qui propose divers spectacles.

N'hésitez pas à nous contacter :

Pour tous renseignements : Joëlle BLANCHARD 06 70 92 83 94

Vous pouvez également consulter notre page facebook en tapant : la récré art.



## Claq'N'Show



La saison 2014-2015 a repris le lundi 15 septembre pour l'association Claq'N'Show, association dispensant des ateliers de danse jazz cabaret et de stretching les lundis soirs et de claquettes américaines les jeudis soirs. Déjà la 5ème rentrée pour cette petite association à la base vichyssoise, qui s'est implantée depuis l'année dernière dans la charmante commune de Hauterive. La saison dernière s'est clôturée par un spectacle à la salle des fêtes qui a affiché complet, pour le plus grand bonheur des adhérents, de leurs familles et des habitants de la commune. Plusieurs manifestations sont à prévoir cette année où vous pourrez découvrir ou redécouvrir la convivialité et tout le charme de nos adhérentes ! infos sur [www.claqnsnow.com](http://www.claqnsnow.com)

# Sono Pro Concept



L'association Sono Pro Concept existe depuis 2008 avec ses deux fondateurs Cédric et Jean-Marie, deux passionnés de musique, mais aussi, jonglage, cracheurs de feu, et même magie.

Rejoins par d'autres passionnés, venant de différents milieux professionnels, l'équipe a su mettre en avant les talents de chacun de la photo aux bolas en passant par la sculpture de ballons, maquillage pour enfant, déguisement clown, échasses etc...

Implantés sur la commune d'Hauterive, nous animons des mariages, anniversaires pour les petits comme pour les grands, mais aussi les fêtes patronales telles que celle d'Hauterive, le concours de labour des anciens tracteurs de Limagne (très grande surface à sonoriser), salon du mariage, animation de Noël, sans oublier les karaokés.

Fort de leurs expériences, Sono Pro Concept répond à toutes vos attentes, afin d'organiser au mieux les spectacles, bals et diverses prestations dans toute l'Auvergne.

Contact : [sonoproconcept@live.fr](mailto:sonoproconcept@live.fr)

# Club des 3 Printemps

Notre bureau présidé par Renée Beaudon a déjà préparé le programme du calendrier prévisionnel pour 2015. Notre Club tient à faire connaître les nombreuses activités effectuées en 2014.

L'année 2014 a débuté par le «loto» de février. Les concours de belote de mars et octobre ont été reconduits. En mars, pour le repas à thème, le "veau marengo" a été très apprécié par tous les présents. Les sorties d'une journée ont été les suivantes :

- en avril à Chambon s/Dolore pour une dégustation de cuisses de grenouilles.
- en mai, visite de la très belle ville de Cahors.

- en juillet, pour notre sortie "surprise", nous avons choisi de faire découvrir la Maison des Métiers de St Symphorien s/Coise qui a été suivie d'un repas dansant.

Le voyage au Village de Vacances de Ronce les Bains en Charente, a permis à ses participants de passer quelques jours très agréables avec des excursions, à la Rochelle, Rochefort et l'Île de Ré, etc...

Le Club termine l'année par son repas annuel en novembre et en décembre son goûter récréatif et depuis quelques années, une sortie avec repas gastronomique dansant.

Le Club dispose également d'une section «chorale» et d'une section «marche» dont les membres sont toujours très disponibles pour diffuser autour d'eux un réel moment d'évasion.

La Présidente, son bureau, ainsi que tous les membres ont à cœur de remercier M. le Maire et son équipe pour leur précieux concours et leur adressent, ainsi qu'à toutes les personnes de la commune leurs meilleurs vœux pour 2015.



## L'A.D.P.A. :

L'association d'Aide à domicile pour l'autonomie intervient sur 7 Communes du secteur (Hauterive, Bellerive, Brugheas, Serbannes, Charmeil, Espinasse vozelle, Abrest) et emploie 47 Salariés.

En 2013, le personnel a assuré 37 537 heures d'interventions auprès de 342 bénéficiaires.

A Hauterive, elle vient en aide à 19 bénéficiaires pour les soutenir dans les actes de leur vie quotidienne : entretien du cadre de vie, courses accompagnées ou non, actes essentiels (aide à la toilette, change...), compagnie.

L'Association intervient avec des prises en charges variées auprès de personnes âgées dépendantes ou non, personnes en situation de handicap quel que soit leur âge, personnes malades.

Pour tous renseignements :

AIDE A DOMICILE POUR L'AUTONOMIE  
18 bis avenue de Russie - 03700 BELLERIVE S/ALLIER TEL: 04 70 90 00 18  
(plaquette d'information disponible sur [www.mairie-hauterive.fr](http://www.mairie-hauterive.fr)).

## Les repas à domicile

Le service des Repas à Domicile, créé en 1998, livre régulièrement 7 personnes sur la Commune. C'est environ 140 repas par mois, plus des personnes qui l'utilisent, au cas par cas, souvent à la sortie de l'hôpital.

Les repas sont confectionnés à l'hôpital de Vichy et tiennent compte des régimes alimentaires.

L'inscription se fait en Mairie avec une pièce d'identité et un avis d'imposition.

Les tarifs varient suivant les revenus entre 7,80 € et 9,70 € pour l'année 2014.

Pour vous renseigner :

Mairie de Hauterive : 04 70 59 00 13.

## Santé

Pôle médical  
1 rue de la Liberté - Hauterive

Hervé THOMAS  
Médecin généraliste - 04 70 59 09 93

Marie-Hélène SIMONNET  
Infirmière D.E. - 06 84 06 01 83

Paul SOULIER  
Masseur kinésithérapeute  
04 70 59 01 27 - 06 86 34 10 15

## Passion Patch



L'association Passion Patch présidée par Elisabeth Bouclet, a été fondée il y a maintenant 11 ans.

Elle réunit des passionnées de patchwork et plus largement de couture.

Les adhérentes se retrouvent chaque lundi après-midi à la mairie d'Hauterive de 14 h à 16h 30 (sauf pendant les congés scolaires).

Convivialité, échanges et partages sont au rendez-vous de ces après-midis créatifs.

Des travaux individuels ou de groupe sont confectionnés tout au long de l'année : patchwork, boutis, broderie... De plus, des rencontres avec d'autres clubs régionaux sont programmées afin d'échanger des connaissances, des techniques ...

Ceux qui souhaitent rejoindre l'association sont invités à contacter la présidente Elisabeth Bouclet au 06 67 17 77 05. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année.

## Loisir Canin Hauterive



"Une façon sympathique de se dégourdir les - 4 pattes -"

LCH : Loisir Canin Hauterive vous propose des activités de détente, ludiques, éducatives et sportives en groupe avec vos chiens.

Venez nous retrouver chaque jeudi à 18h15 au stade d'Hauterive (devant la mairie) ou lors de nos balades de week-end.

Contact : 06 72 63 37 00



## A.C.C.A. Hauterive



L'ACCA Hauterive et son bureau ne sont pas restés inactifs lors de la saison 2013-2014. Elle a procédé au cours de la saison à un lâché de 150 faisans et 110 perdrix. L'association a prélevé lors des battues "Grands Gibiers" 2 sangliers et 2 renards. Tous les ans, l'ACCA organise son traditionnel banquet de chasse réunissant chasseurs, propriétaires, Président de la Fédération des Chasseurs de l'Allier, M. Guy Soalhat. Elle remercie M. Didier Coutard pour l'excellent repas concocté à cette occasion.

Le méchoui s'est déroulé le 6 juillet et a réuni 55 convives (chasseurs, conjoints et enfants, propriétaires). Didier Corre, maire, était également invité. Le 25 juillet, le concours de pétanque a réuni 50 doublettes. Merci aux bénévoles et aux épouses des chasseurs pour leur collaboration, ainsi qu'à Marilynne et Claudine pour la gestion du concours.

Calendrier 2014-2015 : banquet de chasse en avril, méchoui et concours de pétanque en juillet.

Le bureau est composé de : Gérard FAURE, Président - Romuald SOALHAT, Vice-Président - Louis BESSONNARD, Secrétaire - Robert BORDOIS, Trésorier. L'ACCA compte 20 adhérents.

Le Président et son bureau remercient les élus pour le prêt du local aux chasseurs, ainsi que le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel (barnum, vaisselle,...). L'ACCA Hauterive présente tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux élus, employés communaux et à tous les Hauterivois pour l'année 2015. Bonne année à tous !



## S.C.P.H. - Société Communale de Pêche d'Hauterive



La Société de Pêche compte une dizaine d'adhérents. L'association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus !

Pour l'année 2014, les "prises" ont été très modestes du fait d'un printemps pluvieux qui s'est prolongé tard dans la saison.

L'association a également procédé, cette année encore, à un lâché de 30 kilos de truites, deux semaines avant

l'ouverture de la pêche.

Un repas "jambon à la broche" a été organisé en juin. Pour 2015, le repas se tiendra le 28 juin.

Pour rejoindre l'association, contacter : Daniel SAUX au 06 74 90 51 81 ou Bernard DEPALLE au 04 70 59 01 69.

Le Président et son bureau présentent tous leurs meilleurs vœux aux habitants d'Hauterive.



## Tennis de Table Hauterivois



Championne d'Allier Candice GENETTE en double,  
3ème place Mattéo SABOT et Matéo BOURGEOIS

Cette année 2014 a vu les effectifs du tennis de table Hauterivois exploser. 18 jeunes s'entraînent les mercredis et les vendredis en 2 groupes. Sur inscription, ils font les compétitions individuelles et par équipes.

15 adultes s'entraînent les mardis et les vendredis de 18h30 à 20h30.

Les mardis de 15h à 16h30 un groupe d'écoliers fait de l'initiation au tennis de table dans le cadre des TAP.

Les personnes intéressées pour encadrer les entraînements seront les bienvenues au club.

Pour tous renseignements appeler Jean-Luc MAYOUX au 06.98.22.63.59

## Football Club Hauterivois



Le Football Club d'Hauterive, né en 1949, est à ce jour un club en pleine reconstruction depuis 3 ans et occupe actuellement la place de leader du championnat de 2ème division de District Allier.

Cher au cœur des Hauterivois, le FCH attache une attention toute particulière pour s'impliquer dans les activités de la commune, tout en véhiculant l'image d'un club attractif, dynamique, convivial, fraternel, respectueux et ambitieux. Depuis la saison 2013-2014, le FC Hauterive a intégré l'Avenir Sud Bourbonnais en compagnie des clubs de Saint-Yorre, Abrest et Le Vernet afin de former plusieurs dizaines de jeunes et de construire l'avenir : groupe qui comporte aujourd'hui environ 180 jeunes.



## Hauterive Gym

Fatigue, stress, surpoids ne sont pas insurmontables. Rejoignez-nous au club Hauterive gym pour vous détendre dans une ambiance sympathique !

Cours assurés les lundis et mercredis de 20h15 à 21h15 par un professeur de gymnastique diplômé.

Venez nombreux et bonnes fêtes à tous.



## Danse Loisir Danse Plaisir



DANSE LOISIR DANSE PLAISIR

Ambiance conviviale et amicale. Line dance, country, rock, valse, paso, chacha, tango... Le mercredi après midi de 14 heures à 17 heures. Nous vous attendons pour un après midi découverte que vous soyez en solo ou en couple.

Contact : 06 14 68 57 55

## UNE DEMARCHE ACTIVE ET CONSTRUCTIVE

L'ensemble de la liste « Union pour le renouveau d'Hauterive » remercie les 241 électrices et électeurs qui ont apporté leurs suffrages en mars dernier.

Nos projets et nos propositions ont recueilli près de 43% des voix. Ce très honorable score nous donne l'énergie de les porter.

Jean-Luc Avignon, Véronique Monteilhet et Christian Brun ont choisi d'être des élus d'opposition actifs et constructifs :

- Ils participent au travail des commissions municipales et font des propositions.
- Ils suivent tous les dossiers communaux majeurs.
- Ils se sont notamment beaucoup investis dans l'aménagement des rythmes scolaires et de la mise en place des activités périscolaires.
- Ils sont à l'écoute des demandes et des suggestions des Hauterivois.

Ces 241 voix nous donnent aussi la crédibilité pour défendre nos projets. Nous impulserons le débat et la réflexion autour de sujets primordiaux comme le respect de l'environnement, la défense des services publics, la sécurité aux abords de l'école ou encore l'équipement en assainissement collectif.

Nous adressons nos vœux de réussite personnelle et professionnelle à l'ensemble des Hauterivoises et Hauterivois pour que 2015 voit se réaliser vos vœux les plus chers.

Jean-Luc Avignon  
Véronique Monteilhet  
Christian Brun

## CNI - PASSEPORTS

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois.
- 2 photos d'identité normalisées récentes.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois original (facture électricité, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation).

Pour les personnes majeures hébergées : justificatif de domicile original, une copie de la carte d'identité de l'hébergeant, une attestation de l'hébergeant.

- La CNI périmée (en cas de renouvellement)
- En cas de perte ou de vol : vous devrez fournir une déclaration de perte (document à compléter à la Mairie lors du dépôt du dossier) ou une attestation de vol délivrée par la Gendarmerie ou le Commissariat de police et dans les deux cas un droit de timbre fiscal de 25 €.

### Demande de passeport

Les demandes de passeport doivent être faites auprès de la Mairie de Vichy - Tél 04 70 30 17 17 ou de la Mairie de Cusset - Tél 04 70 30 95 00

### Pour les enfants mineurs

Les documents à fournir en supplément pour obtenir une carte d'identité :

- Couple marié : livret de famille et photocopie de la carte nationale d'identité du parent accompagnant.
- Couple non marié : livret de famille et une photocopie de la carte d'identité du parent accompagnant.
- Couple divorcé : cf couple non marié et joindre en plus un jugement de divorce, une autorisation écrite et copie de la CNI de l'autre parent.
- Les enfants doivent être présents pour la prise des empreintes et la signature.

## INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...

### Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser après la date anniversaire de leurs 16 ans et **ce jusqu'à la fin du trimestre concerné**, à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Exemple : *pour un enfant né le 10 mai 1999, recensement du 10 mai au 30 juin 2015.*

### Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune, sont tenues de se présenter en mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2014.

### Légalisation de signature :

Les personnes ayant des documents (actes notariés,...) à faire légaliser par le Maire doivent se présenter en mairie, munies de ces documents et de leur carte nationale d'identité. Elles devront signer **uniquement devant l'Officier d'Etat Civil** (et non à leur domicile).

### Communiqué concernant les adresses :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Lorsqu'un nom de rue est attribué, ne plus mettre le nom de l'ancien lieu-dit. Bien mettre le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en mairie que vous pouvez toujours venir retirer).

### Location de salles

	SALLE DES FETES							
	SANS OFFICE				AVEC OFFICE			
	Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieurs		Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieurs	
	Est	Hiver	Est	Hiver	Est	Hiver	Est	Hiver
Semaine	120,00 €	170,00 €	180,00 €	240,00 €	180,00 €	240,00 €	280,00 €	310,00 €
Week-end	180,00 €	285,00 €	288,00 €	387,00 €	288,00 €	380,00 €	390,00 €	488,00 €

	SALLE DU 3ème ETAGE			
	Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieurs	
	Est	Hiver	Est	Hiver
Semaine	100,00 €	145,00 €	148,00 €	185,00 €
Week-end	187,00 €	217,00 €	217,00 €	277,00 €

### Cimetière

CIMETIERE			
CONCESSION SIMPLE 3 m <sup>2</sup>		CONCESSION DOUBLE 6 m <sup>2</sup>	
Terrassées	Circonférentielles	Terrassées	Circonférentielles
48 €/a <sup>2</sup>	88 €/a <sup>2</sup>	58 €/a <sup>2</sup>	108 €/a <sup>2</sup>

COLUMBAIRE		
18 ans	30 ans	3 Cases supplémentaires
545 €	700 €	150 €

DEPOT PROVISOIRE	CORPS SUPPLEMENTAIRE
50 €	135 €

La commune a acquis une stèle installée au jardin du souvenir afin de permettre aux personnes qui le désirent, d'y inscrire le nom du défunt dont les cendres sont déposées dans cet espace. Afin de respecter une certaine harmonie, cette inscription se fera sur des plaques en granite fournies par la mairie. Le conseil municipal a décidé d'appliquer le tarif de 60 € l'unité, pour la stèle et de 500 € pour la plaque (prix hors taxes). Le conseil municipal a également décidé d'appliquer le tarif de 60 € l'unité, pour la stèle et de 500 € pour la plaque (prix hors taxes). Le conseil municipal a également décidé d'appliquer le tarif de 60 € l'unité, pour la stèle et de 500 € pour la plaque (prix hors taxes).

Tarifs applicables au 1er janvier 2014 (décision du Conseil Municipal du 13 décembre 2013)



# Le civisme et le savoir-vivre

## LE CIVISME, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Nous sommes trop souvent interpellés par des comportements inacceptables : intrusions dans des lieux publics ou privés, vols de plantations, dégradations diverses voire vandalisme, tapage nocturne, abandon de déchets sur la voie publique. Nous déplorons ces actes de malveillance qui ternissent notre quotidien et nuisent à notre environnement et qui entraînent un surcroît d'activité pour les employés communaux. Nous faisons appel à la responsabilité citoyenne de chacun pour que de tels actes cessent. Dans la vie quotidienne, le civisme constitue un élément indispensable du "bien vivre ensemble". Il se fonde sur la reconnaissance et le respect de l'autre. Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous.



## PROPRETE

La propreté doit être une préoccupation constante de chacun. Elle tient une place essentielle dans l'image que notre commune projette auprès des usagers et des visiteurs de passage. En modifiant certains comportements, en prévenant ces gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais parfois en ramassant, nous contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie.

## REDUCTION DES DEJECTIONS CANINES

Pour préserver la propreté de la ville et le cadre de vie des résidents, la municipalité sensibilise les propriétaires de chiens à l'hygiène des espaces publics. Il est rappelé à ces propriétaires qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections que leur animal aurait laissées sur la voie publique, y compris dans les parties de caniveaux non autorisées (abords des bâtiments publics, écoles, passages piétons, trottoirs, arrêt de bus,...), les espaces verts, les squares, les aires de jeux ainsi que les zones réservées à la circulation des piétons et cycles.

**Tout contrevenant qui laisserait son animal souiller les voies publiques, sans procéder à un quelconque ramassage, est passible d'une contravention.**



## REDUCTION DES NUISANCES SONORES

Comme le stipule l'arrêté préfectoral n° 884-91 du 2 avril 1991 : " Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit".

**Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** tels

que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h 30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des logements concernés et du voisinage**, y compris par l'usage de tout dispositif (notamment les colliers anti-aboiement) dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

## DIVAGATION DES ANIMAUX

**La présence de chiens ou de chats trouvés errants ou en état de divagation** sur le territoire de la commune constitue un problème de sécurité important.

Il est rappelé que les propriétaires sont responsables de leur animal et des dommages causés par ce dernier à l'extérieur de leur domicile.

Tout animal divagant sur la voie publique sera emmené à la fourrière de la SPA qui facturera les frais de garde au propriétaire.



## STATIONNEMENT

Aux abords de l'école, nous vous rappelons que vous devez stationner sur les parkings prévus à cet effet et ne pas stationner sur les trottoirs, ni gêner la circulation. Ces quelques règles de bon sens ont pour but de favoriser la sécurité de nos enfants.

## VITESSE

Nous vous rappelons que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/heure et 30 km/heure aux abords de l'école et dans les lotissements.

## DEVOIR DE MEMOIRE

Nous vous rappelons que plusieurs manifestations sont organisées au Monument aux Morts et au cimetière pour rendre hommage à nos soldats "Morts pour la France". Ces différentes manifestations sont ouvertes au public et notamment aux enfants. Elles ont pour but de rappeler le sacrifice qu'ont fait nos aïeux pour défendre notre Liberté. En 2015, nous nous réunirons le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre au Monument aux Morts et le 14 Août à la stèle des Fusillés. Nous vous invitons à participer à ces différentes manifestations.

# BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire Moins cher



DÉCORATION BRICOLAGE MATÉRIAUX JARDINERIE ANIMALERIE

LIVRAISON - LOCATION de MATERIEL - DÉCOUPE de BOIS et de VERRE

## CUSSET

Ouvert : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h/14h à 19h  
Samedi de 9h à 12h30 / 14h à 19h

Rue des Peupliers - Tél. 04 70 98 05 82



Hors saison  
Ouvert les midis  
du lundi au vendredi  
Saison d'été  
du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre  
Ouvert 7j/7 midi et soir

Cuisses de grenouilles - Ris de veau  
Friture - Burgers Maison

Salle de réunion, repas de famille, mariages...  
Prochaine saison d'été nouveau concept en nocturne - Service tardif

Berges de l'Allier Rue Claude Decloitre - Bellerive s/Allier  
04 70 58 25 38 - 06 09 31 14 81

SPECIALISTE DU MARQUAGE TEXTILE PUBLICITAIRE



27 RUE DES BOURSES  
03270 HAUTERIVE

04 70 32 83 64

[www.mgprint-serigraphie.com](http://www.mgprint-serigraphie.com)

IMPRESSION NUMERIQUE  
IMPRIMERIE AUTOCOLLANT  
DECO VITRINE-VEHICULE  
OBJET PUB BACHE



A votre service du champ au jardin  
63310 Beaumont les Randan



VENTE - REPARATION - LOCATION DE MATERIELS AGRICOLES  
VENTE - ENTRETIEN - REPARATION MOTOCULTURE TOUTES MARQUES  
SERVICE PIECES DETACHEES MOTOCULTURE TOUTES MARQUES

Magasin Libre Service : "L'Essentiel pour vous dépanner"  
Renseignez vous au 04 70 41 52 55 - [www.dionnetgorse.com](http://www.dionnetgorse.com)

## LE COTTAGE

Bar-Tabac - Presse  
Epicerie - Relais poste  
Locations de Studios  
Meublés  
Service photocopies - Fax

62 rue de la République - 03270 Hauterive  
Tél/Fax : 04.70.59.00.49



Revêtements sols  
Parquets : Pvc massif, flottants et stratifiés  
Ponçage/vitrification et huilage

03 Hauterive  
06 62 78 78 45  
04 70 59 06 74



### LE CHOIX, LA QUALITÉ ET LES PRIX BAS

C'EST

RUE DE LA  
CUISINE

L'Adresse  
Des Cuisines  
LOW  
COST



ELECTROMENAGER

[www.cuisine-menuiserie-vichy.fr](http://www.cuisine-menuiserie-vichy.fr)

40 rue de la Gare - 03270 HAUTERIVE - 04 70 58 59 01

Entrez dans l'ère du  
**sur mesure**  
store - menuiserie  
Particuliers et Professionnels

40 rue de la Gare  
03270 HAUTERIVE  
Tél. 04 70 58 59 01  
Fax 04 70 56 66 92  
[www.cuisine-menuiserie-vichy.fr](http://www.cuisine-menuiserie-vichy.fr)

Entreprise Qualifiée RGE\*  
Pour éligibilité au Crédit d'impôt en 2015

Néo Thermia 80



Uw jusqu'à 0,9W/m<sup>2</sup>K

Bois • PVC • Alu

Des menuiseries adaptées à votre budget



Société d'Etudes et de Production Technique

Le Bioparc - 03270 HAUTERIVE  
Tél : 04 70 59 02 29 - Fax : 04 70 59 02 18  
e-mail : 7medindustrie@wanadoo.fr



Route d'Hauterive - **03200 ABREST**  
Tél. **04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

*Auberge du Pont*

Menu du Marché à 19,50€\*  
Le midi du mardi au vendredi  
Entrée - plat - dessert

Menu Pont de Pierre à 30€  
Le soir du mardi au vendredi et le samedi midi & soir  
Entrée - plat - fromage - dessert

Pour les fêtes, menu à 65€ (7 services)

Hors saison\*  
Ouvert tous les jours sauf le lundi le dimanche sur réservation uniquement

1 Route de Marcenat - 03260 BILLY - Tél. : 04 70 43 50 09  
www.auberge-du-pont-billy.fr  
Email : aubergedupont03@gmail.com

Ingénierie  
Électricité HTA & BTA  
Éclairage  
Télécommunication  
Gaz  
Énergies renouvelables

**SAGVIGILEC**  
Nos énergies pour vos réseaux

AGENCE BOURBONNAIS-LOIRE  
Centre de Saint-Pourçain-sur-Sioule  
Les Paltrats • F-03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

T +33 (0)4 70 45 35 15  
F +33 (0)4 70 45 76 93

www.vigilec.fr

**SARL KOLASINSKI**

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Précablage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy ● 03270 SAINT-YORRE  
Tél. 04 70 59 21 57 ● Fax 04 70 59 30 95  
E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr  
Siège social : 15, rue de la Liberté ● 03270 SAINT-YORRE

**SARL PORSENNA-JPG**

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION  
PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION  
Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 90046  
03302 CUSSET  
Tél. 04.70.59.91.28  
Fax : 04.70.59.19.82  
Mail : franck.porsonna@orange.fr



**Atelier Belle Fortune**

Philippe Paquelier  
Artisan Bijoutier  
06 87 00 49 98

www.bellefortune.fr

# Château du Bost

Hôtel - Restaurant

17, rue de Beauséjour - 03700 Bellerive-sur-Allier

Tel. : 04 70 59 59 59

www.chateau-du-bost.com

Email : contact@chateau-du-bost.com



Retour du Marché 23 €

les Mieux du mardi au vendredi

Menu Bost Of 29 €

Menu Maxi Bost Of 45 €

Menu Château du Bost 75 €

Formule tout compris

Apéritif, Eau Minérale, Vins, Café



## EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

- Travaux de voirie
- VRD
- Assainissement
- Aménagements industriels
- Terrassements
- Sols industriels et sportifs

Route d'Hauterive - 03200 ABREST  
Tél. 04 70 32 22 00 - Fax 04 70 32 66 81

## DUVERGER VERTS LOISIRS

L'espace Jardin

14-16 rue des Bartins - 03200 VICHY

Tél. 04 70 30 40 80

www.duverger-motoculture.fr



CÔTÉ SUCRÉ  
11, rue G. Clémenceau  
VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET  
4, rue Source de l'Hôpital  
VICHY - Tél. 04 70 32 31 77

## Sarl Pépinières de Bois Monet



Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL  
pepinieres-auvergne.com

## MENUISERIE NOUVELLE

FABRICANT MENUISERIES BOIS - P.V.C. - ALU  
NEUF ET RÉNOVATION  
PORTES D'ENTRÉE - FENÊTRES - BAIES COULISSANTES  
VÉRANDAS - ESCALIERS - CLÔTURES  
AGENCEMENT D'INTÉRIEUR  
AGENCEMENT DE MAGASIN

*Un fabricant à votre service...*

Didier BOUCHERET  
Portable 06 08 28 04 75

36, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE  
Tél. 04 70 59 13 57 - Fax 04 70 59 13 47  
e-mail : didierboucheret@orange.fr

## COMMERCIALEMENT...

Les techniques de l'impression...

Création graphique - Mise en page  
Imprimerie traditionnelle et numérique  
Sérigraphie - Objets publicitaires  
Signalétique...

Pour toute  
Votre  
communication

Tél. 04 70 59 43 99  
Portable 06 14 90 18 74  
Fax : 04 70 59 47 01

E-mail : commercialement@wanadoo.fr

19, rue des Vialattes - 03270 SAINT-YORRE